

ÉLORN

KELEIR AN ELORN

mag

03 PRINTEMPS / ÉTÉ 2023

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE LANDERNEAU-DAOULAS

DOSSIER

La **réduction** de nos **déchets**, un **défi collectif**

Pages 3 à 6



BUDGET 2023
« De solides marges de
manœuvre financière »

Pages 8 & 9

PORTRAIT SENSIBLE
Les Orties font battre
Le cœur du Tréhou

Page 16

PAYS DE
**LANDERNEAU
DAOULAS**

BRO
**LANDERNE
DAOULAZ**



Face aux enjeux qui nous attendent, aux transitions à mener, à l'urgence climatique, nos collectivités ont un rôle primordial à jouer. Les derniers épisodes de sécheresse nous montrent que le changement climatique est à notre porte et qu'il y a urgence à agir, chacun à notre niveau.

Comment limiter les émissions de gaz à effet de serre ? Comment réduire encore nos consommations énergétiques ? Comment développer les énergies renouvelables et améliorer la qualité de l'air ?

Les défis environnementaux sont d'ampleur et notre engagement sera formalisé à travers notre Plan Climat Air Énergie Territorial présenté au vote du conseil communautaire le 30 juin prochain.

Outil de planification, ce PCAET guidera toutes nos politiques publiques sur la voie de la sobriété. Plusieurs actions sont déjà engagées et inscrites dans notre projet de territoire. Le Plan Climat Air Énergie Territorial sera un formidable accélérateur, notamment concernant la réduction des déchets. Dans ce nouveau numéro de votre Élorne Mag, nous vous proposons ainsi de vous présenter notre nouvelle stratégie de réduction des déchets, en lien avec l'évolution de la législation pour tendre vers le 0 déchet. Comment mieux gérer nos déchets verts et nos biodéchets ? Comment optimiser l'accès à nos déchèteries ? Notre dossier spécial va vous en dire plus sur les défis qui nous attendent et que nous allons relever collectivement. Nous allons devoir modifier nos habitudes et apprendre à réduire nos déchets. La Communauté d'agglomération du Pays de Landerneau-Daoulas sera à vos côtés pour vous y aider.

Evit talañ ouzh an dalc'hoù da zont, an treuzkemmoù da gas da benn, gwall reuziad an hin, e vo pouezus-kaer ar perzh kemeret gant hor strollegezhioù. Ar reuziadoù sec'hor diwezhañ o deus diskouezet deomp emañ ar cheñchamant hin a-benn nemeur hag ez eo poent ober un dra bennak, pep hini diouzh e live.

Penaos bevenniñ skignadur ar gazoù efed ti-gwer ? Penaos krennañ c'hoazh hor beveziñ energiezh ? Penaos diorren an energiezhioù nevezadus ha gwellaat kalite an aer ? Bras-divent eo an dalc'hoù a sell ouzh an endro, ha termenet e vo hon engouestl gant hor Steuñv Hin, Aer, Energiezh an Tiriad a vo votet warnañ gant ar c'huzul-kumuniezh a-benn an 30 a viz Mezheven.

Ur benveg steuñviñdigezh eo ar SHAET, gantañ e vo heñchet hor politikerezh publik war-zu ar beveziñ nebeutoc'h. Meur a obererezh zo bet lakaet e pleustr dija hag enskrivet e-barzh hor raktres tiriadel. Un doare dreist e vo Steuñv Hin, Aer, Energiezh an Tiriad da vont buanoc'h ganti, dreist-holl evit ar pezh a sell ouzh produiñ nebeutoc'h a lastez. Gant niverenn nevez ho kazetenn Elorn Mag e kinnigomp deoc'h eta hor strategiezh nevez evit krennañ al lastez, liammet ouzh emdroadurezh al lezennadur, a-benn tostaat ouzh tamm lastez ebet. Penaos merañ gwelloc'h hol lastez glas hag al lastez biologel ? Penaos aesaat d'an dud mont d'al lastezerezh ? En hon teuliad ispisial e vo kontet muioc'h deoc'h eusan dalc'hoù a zo dirazomp hag emaoamp o vont da dalañ outo asambles. Ret e vo deomp cheñch hor boazioù ha deskiñ penaos krennañ hol lastez. Kumuniezh tolpad-kêrioù bro Landerne-Daoulaz a sikouro ac'hanoc'h d'en ober.

PATRICK LECLERC

Président de la Communauté d'agglomération
du Pays de Landerneau-Daoulas

Prezidant Kumuniezh tolpad-kêrioù bro Landerne-Daoulaz

SOMMAIRE TAOLENN

ÉDITORIAL _____ 2

DOSSIER _____ 3 à 6

La réduction de nos déchets, un défi collectif
1 feuille de route pour relever le défi collectif
Fermer nos aires de déchets verts et vous accompagner
Optimiser l'accès à nos déchèteries
Mieux gérer nos biodéchets

À VOTRE SERVICE _____ 7

Les services publics à deux pas de chez vous !

BUDGET 2023 _____ 8 & 9

« De solides marges de manœuvre financière »

Budget 2023

Du côté des projets

AMÉNAGEMENT _____ 10 & 11

Une année sur les chapeaux de roues pour la mobilité

Rénovation énergétique de votre habitat :
pensez à Tinergie

UN JOUR UNE ENTREPRISE _____ 12

« Notre famille à nourrir,
c'est le Pays de Landerneau-Daoulas »

ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE _____ 13

Découvrez nos Rendez-vous de l'Éco

IDÉE SORTIE _____ 14

Au sommet des Roc'h à Saint-Eloy

ÇA SE PASSE CHEZ NOUS _____ 15

Calendrier des temps forts

INFOS PRATIQUES _____ 15

PORTRAIT SENSIBLE _____ 16

Les Orties font battre le cœur du Tréhou

Directeur de publication :

Patrick Leclerc

Rédaction : Delphine Prat,

chargée de communication CAPLD

Crédits photos : p 1, 4, 5, 6, 12, 16 :

Mathieu Le Gall - p 14 : Thibault Poriel

(Roc'h à Saint-Eloy), Alexandre

Lamoureux (Menez meur),

p 15 : Ville de Landerneau -

CAPLD, tous droits réservés

Conception, illustrations

et mise en page :

Cubik communication - Landerneau

Impression :

Cloître Imprimeurs - Saint-Thonan

Distribution : Adrexo

Tirage : 25 000 exemplaires

Dépôt légal : ISBN en cours



COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DU PAYS DE LANDERNEAU-
DAOULAS

59 rue de Brest - BP 849
29208 Landerneau Cedex
Tél. 02 98 21 37 67
Courriel : accueil@capld.bzh
www.pays-landerneau-daoulas.bzh

DOSSIER RÉDUCTION DES DÉCHETS TEULIAD DIGRESKIÑ AL LASTEZ

La réduction de nos déchets, un défi collectif

Notre Communauté d'agglomération s'est déjà engagée depuis plusieurs années dans une dynamique de réduction des déchets. Aujourd'hui, nous passons la vitesse supérieure en adoptant une feuille de route 2023-2026. Le quotidien de chacun va s'en trouver impacté. Avant de vous détailler ces grands changements (à découvrir dans les pages suivantes), gros plan sur les enjeux en question.

2 déchèteries, 5 aires de déchets verts

Compétente en matière de collecte et traitement des déchets ménagers, notre Communauté d'agglomération dispose aujourd'hui de deux déchèteries à Plouédern et Daoulas, cette dernière ayant été réhabilitée en 2022 pour en faire un outil moderne de réemploi et de valorisation des déchets, avec la mise en place d'un espace recyclerie.

De nouvelles filières ont également émergé dans nos deux structures pour la collecte, notamment, des plastiques durs, du placo-plâtre, des incinérables... Une gestion des déchets dans laquelle nous investissons 6,47 M€ en 2023.

Nous prenons également en charge les prestations de collecte et de traitement des déchets verts des cinq aires situées à La Forest-Landerneau, Hanvec, La Martyre, Loperhet, Pencran et de nos deux déchèteries équipées d'une zone de collecte.

La quantité de déchets a doublé en 40 ans

Aujourd'hui, chaque Français produit en moyenne 590 kg de déchets ménagers et assimilés par an. Cette quantité a doublé en 40 ans. Et dans le Finistère, chaque habitant jette en moyenne 771 kg de déchets par an. Nous jetons plus et plus fréquemment. Et les produits sont de plus en plus éphémères.

La réduction des déchets est donc une démarche essentielle dont chacun doit prendre conscience pour économiser les matières premières épuisables, limiter les impacts environnementaux et diminuer le coût des déchets.

Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas !

Champions de la sensibilisation et du tri...

Soucieuse de cet enjeu, notre Communauté d'agglomération a initié, depuis juin 2018, un Plan local de réduction des déchets (PLPDMA), afin de tendre vers le 0 déchet, en misant beaucoup sur des actions de prévention pour une prise de conscience collective. Semaine de la réduction des déchets, Noël 0 déchet, Sapin malin et opérations en partenariat avec le Symeed 29... nous faisons feu de tout bois pour sensibiliser et accompagner les changements de pratique.

Nous pouvons aussi mettre en avant notre label « Territoire Économie Circulaire » reconnaissant et valorisant notre coopération avec les trois autres communautés de communes regroupées au sein du G4DEC, le portail de l'économie circulaire.

Une belle dynamique est enclenchée sur tout notre territoire et commence à porter ses fruits. En effet, notre Pays de Landerneau-Daoulas et ses habitants sont les bons élèves du tri, avec **60 kg d'emballages collectés et triés par habitant chaque année, dont 80 % sont recyclés ou valorisés**. C'est mieux que la moyenne française de 54 kg par an et par habitant, avec un taux de recyclage de 72 % seulement.

... mais 17 000 tonnes de déchets verts par an

Du côté des déchets verts, en revanche, nous pouvons mieux faire. Nous collectons et traitons par compostage 17 000 tonnes de déchets verts par an, ce qui représente 350 kg par habitant, soit 2,5 fois la moyenne régionale et 5 fois la moyenne nationale !

Ce ratio peut s'expliquer à la fois par une météo propice à la pousse de végétaux ainsi que par l'accès libre aux aires de déchets verts pour tous les habitants et professionnels, y compris ceux n'habitant pas le territoire, en l'absence d'horaires de fermeture et de gardiennage.

Une collecte et un traitement qui ont un coût important pour la collectivité, de l'ordre de 450 000 € HT par an, avec des prévisions tarifaires encore à la hausse de +15 % cette année.



Lexique

Biodéchets : il s'agit des déchets verts et déchets alimentaires tels que les restes de repas ou de préparation de repas, ou encore les produits périmés non-consommés.

Gestion des déchets verts à la parcelle : ce terme désigne le fait de devoir gérer ses propres déchets verts sur son terrain.

SYMEED 29 : Syndicat mixte d'étude pour une gestion durable des déchets, qui réunit l'ensemble des collectivités finistériennes ainsi que des associations et des entreprises autour de la problématique de gestion des déchets.

Retrouvez des conseils utiles sur www.symette.bzh et sur la chaîne Youtube du Symeed29 !

G4DEC : Service de l'économie circulaire partagé qui regroupe notre Communauté d'agglomération ainsi que les Communautés de communes du Pays des Abers, Pays d'Iroise Communauté et celle de Lesneven Côte des Légendes.

Pour suivre leur actualité : www.g4dec.bzh



Une feuille de route pour relever le **défi collectif**

Notre nouvelle feuille de route de réduction des déchets 2023-2026 nous engage collectivement vers un changement en profondeur de nos pratiques. Découvrons pourquoi et comment.



Pourquoi cette feuille de route ?

En plus de notre **Plan local de réduction des déchets (PLPDMA)**, nous avons fait de la réduction des déchets un enjeu de notre **Projet de territoire**, adopté en septembre 2021, et à l'intérieur duquel s'inscrit notre futur **Plan Climat Air Énergie Territorial**. Un PCAET qui sera notre filtre de transition environnementale pour toutes nos politiques publiques.

Le PCAET nous engage sur des objectifs ambitieux pour l'horizon 2030 : la réduction de la consommation d'énergie du territoire de 30 %, une consommation énergétique qui devra être couverte à 40 % par les énergies locales renouvelables et une diminution des émissions de gaz à effet de serre de 40 %. Avec une grande orientation visant à limiter les déchets et favoriser le réemploi.

En parallèle, **l'évolution de la réglementation** contraint les collectivités à revoir leur organisation de la gestion des déchets. L'élan est global.

Les lois évoluent dans la lutte contre le gaspillage et la promotion du recyclage et de l'économie circulaire. Ainsi, à partir du 1^{er} janvier 2024, chaque habitant devra pouvoir trier séparément ses biodéchets, conformément aux obligations réglementaires de tri à la source des biodéchets.

La Région Bretagne a par ailleurs la compétence de planification de la prévention des déchets. Elle a élaboré un **Plan régional de prévention et de gestion des déchets**. Ce plan vise à produire moins de déchets, à mieux trier et à valoriser les déchets produits dans l'objectif d'atteindre le « zéro enfouissement » d'ici 2030 et le « zéro déchet » d'ici 2040.

La réglementation a également évolué s'agissant des **Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)** que sont les déchèteries et plateformes de déchets verts. Elles doivent obligatoirement être gardiennées et clôturées. Or, ce n'est pas le cas de nos aires de déchets verts de La Forest-Landerneau, Loperhet, Pencran, La Martyre et Hanvec.



3 grandes évolutions pour y arriver

Pour tendre vers l'objectif collectif du zéro déchet, notre Communauté d'agglomération a prévu plusieurs actions regroupées en une seule feuille de route adoptée le 14 avril dernier en conseil de communauté.

Trois d'entre-elles vont véritablement révolutionner nos pratiques :

- > **La réduction de nos déchets verts par la fermeture des aires de déchets verts et par la sensibilisation des habitants à la gestion des déchets verts à la parcelle,**
- > **L'optimisation des conditions d'accès aux déchèteries par la mise en place de barrières d'accès,**
- > **Une meilleure gestion de nos biodéchets en développant le compostage individuel et en créant des aires de compostage partagé.**

Ces défis sont collectifs et ne pourront être relevés qu'avec la participation de tous, habitants, communes, partenaires et acteurs du territoire. Ils représentent une véritable révolution dans nos pratiques individuelles.

La Communauté d'agglomération sera à vos côtés et prévoit de renforcer encore plus sa politique d'accompagnement et de sensibilisation.

Pour vous permettre de trier et de réemployer plus facilement, nous projetons la construction d'une troisième déchèterie au niveau du Plateau à l'horizon 2026. Nous développerons encore plus le réemploi des objets, via notamment le partenariat avec les recycleries du territoire.

Et nous irons encore plus loin dans nos actions avec notre prochain Programme local de prévention des déchets ménagers à construire pour la période 2025-2030.



Fermer nos aires de déchets verts et vous **accompagner**



Pour que nos aires de déchets verts rentrent dans les clous de la réglementation, deux solutions étaient envisageables : les mettre aux normes ou les fermer.



La première solution impliquait des investissements conséquents pour clôturer les sites et installer des bâtiments pour l'agent d'accueil, ainsi que des coûts de gardiennage. Une dépense estimée à 100 000 € HT par an et par site, et ceci pour seulement 3 à 5 demi-journées d'ouverture dans la semaine. Un coût important auquel il aurait fallu ajouter une dépense de 450 000 € HT jusqu'ici nécessaire pour le traitement de ces déchets verts.

Notre Communauté d'agglomération a fait le choix de revoir le maillage de nos déchèteries, en prévoyant l'ouverture d'une troisième à l'horizon 2026 pour couvrir tout le sud du territoire, et de fermer les aires actuelles non réglementaires, tout comme d'autres collectivités bretonnes l'ont fait (la Communauté de communes du Pays des Abers, le Centre-Ouest Bretagne à Carhaix, Rennes Métropole, Communauté de communes Presqu'île de Crozon-Aulne maritime...).

Ces aires vont progressivement fermer

- > **Au 1^{er} décembre 2023 : les aires de La Forest-Landerneau, de Loperhet et de Pencran vont fermer,**
- > **À l'ouverture de la 3^{ème} déchèterie : ce sera au tour de celles d'Hanvec et de La Martyre.**



Vous accompagner

Ces fermetures iront de pair avec une sensibilisation importante pour vous accompagner dans la gestion de vos déchets verts à la parcelle, via des animations « Jardin zéro déchet », des formations « Jardinage au naturel », des visites de jardins exemplaires, des aides à la location de broyeurs ou de prestation de broyage, des aides à l'achat de kits mulching et des opérations de broyage de déchets verts.

Pour nos communes, nous continuerons à mettre à disposition notre broyeur. Notre Communauté d'agglomération propose également de créer un groupe de travail avec les services techniques intéressés afin d'échanger sur leurs bonnes pratiques. Une aide à l'achat d'un broyeur municipal est également envisagée à partir de 2024 pour nos communes.

Des astuces pour jardiner au naturel

Plusieurs astuces existent pour gérer vos déchets verts chez vous : **le compostage, le paillage et le jardinage au naturel.**

Des foyers ayant participé au défi « Jardin zéro déchet » en 2022 ont prouvé que la gestion des déchets verts à la parcelle était non seulement possible mais aussi simple et économique en temps et en argent.

Saviez-vous que transporter des tontes sur une aire de déchets verts, c'est transporter 50 % d'eau ? Que transporter des branches et des tailles en aire de déchets verts, c'est retirer du jardin des ressources qui auraient permis d'amender le sol et d'apporter plus de biodiversité ? Que pailler permet de garder l'humidité du sol et donc d'économiser de l'eau ?

D'ici peu, nous mettrons à votre disposition sur notre site internet un guide pratique pour vous aider à jardiner au naturel.



Optimiser l'accès à nos déchèteries



Notre collectivité ne sera pas la première à se doter de barrières d'accès à ses déchèteries. Les Communautés de communes voisines, membres du G4DEC, font également ce choix. Une carte d'accès individuelle (une par foyer) permettra aux habitants et aux professionnels du Pays de Landerneau-Daoulas d'accéder aux déchèteries du territoire, et ceci sans limitation du nombre de passages.

Cet outil permettra de mieux réguler nos flux et de réserver l'accès de nos déchèteries aux seuls habitants du Pays de Landerneau-Daoulas.

Les travaux d'installation de systèmes de barrières auront lieu dès ce mois de juin pour une mise en service au 1^{er} octobre prochain. Pour récupérer une carte, chaque foyer devra s'inscrire soit en ligne, soit lors de permanences qui se tiendront prochainement dans nos communes et dans nos déchèteries, à partir de septembre.

Néanmoins, cette carte ne sera pas nécessaire pendant une période transitoire, jusqu'au 1^{er} février 2024, date à laquelle la carte deviendra alors obligatoire pour accéder aux déchèteries.

Mieux gérer nos biodéchets

Un autre axe développé dans notre feuille de route pour la réduction de nos déchets consiste à agir pour mieux trier à la source nos biodéchets. Pour cela, deux actions seront soutenues :

Intensifier la vente de composteurs individuels

Vous pourrez toujours acheter ces composteurs à tarif préférentiel auprès de notre service Environnement, zone de Saint-Ernel. Mais nous irons plus loin. Vous pourrez également en trouver lors de permanences en déchèterie et lors d'opérations de sensibilisation que nous mènerons, entre fin septembre et fin novembre, sur les communes de La Forest-Landerneau, Loperhet, Pencran, Saint-Divy, Hanvec et La Martyre.

En 2024, nous prévoyons également de tenir des permanences dans chacune de nos communes et en déchèterie.

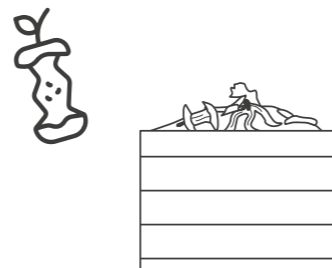
Créer des aires de compostage partagé

Il s'agira de mettre en place un peu plus de 80 aires de compostage partagé sur l'ensemble du Pays de Landerneau-Daoulas. L'objectif est que vous puissiez composter et réduire ainsi la quantité d'ordures ménagères collectées et traitées par notre collectivité.

La mise en place de ces aires de compostage partagé commencera dès 2023. **À terme, chaque commune sera équipée d'au moins un site de compostage partagé.**

Des référents, parmi les habitants volontaires, seront recherchés pour chaque aire de compostage partagé. Chacune d'elles fera l'objet d'un suivi poussé par nos services, au moins pendant les trois années qui suivront leur mise en service afin de vous aider et de vous mobiliser dans vos changements de pratiques.

Le jeu en vaut la chandelle : La réduction des quantités de déchets d'ordures ménagères est ainsi estimée à 20 kg par an et par habitant, soit près de 1 050 tonnes.



À VOTRE SERVICE EN HO SERVIJ

Les services publics à deux pas de chez vous !

Depuis le 6 mars, votre Communauté d'agglomération vous propose un nouveau service pour vous accompagner dans vos démarches administratives. Un agent France Services a été recruté pour effectuer des permanences hebdomadaires dans les communes de Daoulas et Ploudiry. Parce que l'égalité de l'accès aux droits est une de nos priorités. Explications.

Besoin d'aide pour comprendre un courrier administratif ? Pour votre permis de conduire ? Pour vos démarches en ligne ? Pour être orienté et prendre un rendez-vous auprès d'un service public ?

Stéphanie Giron est la nouvelle agent France Services. Elle est, à Ploudiry et Daoulas, une interface vers les principaux organismes de services publics : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la Caf, la MSA et la Poste.

La fermeture des accueils de proximité des services publics ces dernières années, conjuguée à la dématérialisation des démarches et aux enjeux de mobilité nous ont conduit à vous proposer ce service de premier niveau (conseil et orientation). Un nouveau service subventionné par la Préfecture du Finistère.

Afin de mailler au mieux tout le territoire et en concertation avec les élus des communes concernées, il a été décidé d'organiser les permanences à Ploudiry et Daoulas.

Ce nouveau service s'inscrit en complément des accueils de mairie et des services présents à la Maison des Services Publics à Landerneau.

Deux permanences France Services à Daoulas et Ploudiry

Stéphanie Giron, agent France Services, recevra uniquement sur rendez-vous 06 16 42 27 07 ou franceservices@capld.bzh :

À Daoulas, au Pôle des services place Saint-Yves : lundi et vendredi, de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h.

À Ploudiry, en mairie : mardi, mercredi et jeudi, de 9h à 12h30.



De gauche à droite : Stéphanie Giron ; Morgane Quentric-Bowman, maire de Ploudiry et vice-présidente de la CAPLD ; Danièle Cam, agent d'accueil de la mairie de Ploudiry ; Jean-Luc Le Saux, maire de Daoulas et vice-président CAPLD en charge des solidarités.



ET AUSSI À LA MAISON DES SERVICES PUBLICS

Les organismes publics présents

La Maison des Services Publics, située au 59 rue de Brest à Landerneau, concentre de nombreux organismes qui peuvent vous recevoir : CAF, CPAM, Mission Locale, Pôle emploi...

La MSP est ouverte du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Tél. : 02 98 21 37 67 / mail : msp@capld.bzh

Le conseiller numérique

Si vous avez besoin d'aide pour utiliser vos équipements numériques (tablette, smartphone, ordinateur fixe ou portable) Christopher Dewaeghemaeker, notre conseiller numérique, peut également vous recevoir **sur rendez-vous le mardi, de 13h30 à 17h, et le jeudi, de 13h30 à 17h.** Il suffit de contacter l'accueil de la CAPLD au 02 98 21 37 67. Il assure également des ateliers thématiques dans nos communes.

Un espace public numérique

Dans le hall d'accueil de la MSP, trois ordinateurs fixes sont mis à votre disposition, avec accès sécurisé. Ces postes vous permettent d'effectuer vos démarches en ligne et d'imprimer vos documents.

Pour connaître les créneaux d'ouverture de cet espace, **reneignez-vous auprès de l'accueil ou contactez le 02 98 21 37 67.**

« De solides marges de manœuvre financière »

Gros plan sur les finances de notre Communauté d'agglomération du Pays de Landerneau-Daoulas avec Frédéric Kerlan, son vice-président en charge des finances.



Quelle est la santé financière de la Communauté d'agglomération ?

« Nos finances vont bien. Nos fondamentaux sont bons et nous n'avons jamais eu d'aussi solides marges de manœuvre financière pour réaliser notre Projet de territoire, même si nous nous attendons à des baisses de dotations dans le futur, compte-tenu de la dette de l'État. C'est un scénario que nous envisageons.

« Nous avons la capacité à emprunter pour financer nos grands projets et notre durée de remboursement de la dette est même descendue sous le seuil des deux ans, ce qui est excellent car les seuils d'alerte se situent entre huit et dix ans. Un solide indicateur de la bonne santé de nos finances ! Il est important de ne pas faire supporter le poids de nos dettes sur nos générations futures, c'est un peu mon credo !

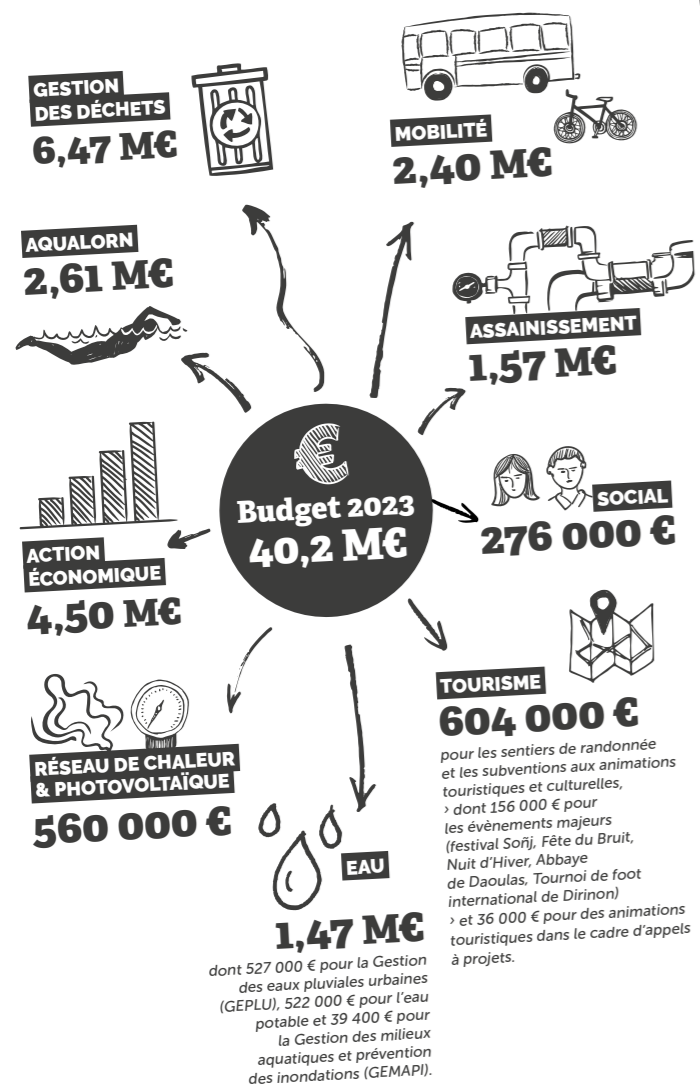
« En 2022, notre budget avait fait un bond de +10% du fait de notre passage en Communauté d'agglomération et de la prise de deux nouvelles compétences : la mobilité et la gestion des eaux pluviales urbaines. En 2023, il progresse légèrement pour atteindre 40,2 M€. Comme toutes les collectivités, nos finances sont impactées par les coûts de l'énergie sur nos équipements structurants. Nos dépenses énergétiques sont en hausse de +163%, et devraient passer théoriquement de 590 000 € en 2022 à 1,55 M€ cette année. Je dis théoriquement car nous prenons des mesures pour les contenir et nous attendons aussi l'impact du bouclier énergétique. Nos dépenses pour Aqualorn, la Maison des Services Publics et La Cimenterie représentent 75% des progressions de consommation.

« Nos actions sont donc déployées pour diversifier nos sources d'énergie. La chaudière à bois qui alimente notamment Aqualorn en est un bon exemple. Nous devons également déployer d'autres ressources telles que le photovoltaïque et poursuivre drastiquement l'amélioration de la consommation de nos infrastructures communautaires. »

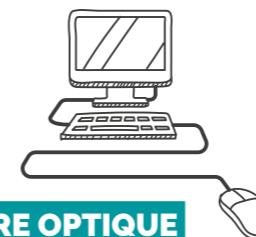
Pouvez-vous nous en dire plus sur deux des principaux projets de la collectivité ?

« Et bien justement, dans cette optique d'économie d'énergie, en plus de l'enveloppe annuelle de 380 000 €, nous avons inscrits 1 M€ de programmation pour imaginer le complexe Aqualorn de demain. La chaufferie à bois, l'éclairage LED et l'installation de pompes à chaleur avaient permis des économies d'énergie, mais nous devons aller encore plus loin.

« L'autre gros enjeu pour notre territoire concerne les déchets et les évolutions réglementaires liées qui nous ont conduit à adopter une feuille de route 2023-2026 pour notre gestion des déchets, avec notamment un projet de troisième déchèterie à l'horizon 2026. Nous allons consacrer 6,47 M€ à la gestion de nos déchets. C'est aussi cela la gestion des transitions. »



Du côté des projets



FIBRE OPTIQUE 1,34 M€

Après l'ouverture commerciale de 2000 prises en mars 2022, l'avancée de la fibre en Pays de Landerneau-Daoulas a connu un bond en avant en octobre avec 8 000 nouveaux foyers et entreprises éligibles. Une commercialisation massive qui a signé la fin de la phase 1 du déploiement dans le Finistère. L'objectif de Megalis Bretagne et de la Région Bretagne est de raccorder l'ensemble des Bretonnes et des Bretons à la fibre optique d'ici 2026. Pour les 27 000 prises à construire à l'échelle de notre intercommunalité, cela représente un investissement total de près de 31 M€, dont 8,3 M€ pris en charge par la Communauté d'agglomération du Pays de Landerneau-Daoulas.



POUR L'HABITAT (PLH) 217 000 €

pour la tranche 2023 de notre Programme Local de l'Habitat (PLH) 2022-2025, feuille de route obligatoire concertée avec les communes et les acteurs de l'habitat pour répondre à tous les types de besoins en logements sur le territoire.



ZONES D'ACTIVITÉ 667 000 €

Dont 480 000 € pour l'étude et la construction d'un bâtiment artisanal à Saint Eloi - Sant Alar, ainsi que 100 000 € pour l'étude de l'aménagement de la zone d'activité artisanale Zone Sud (Daoulas).



LE RÉAMÉNAGEMENT DE LA MSP 722 000 €

Ces travaux, qui vont permettre de rendre plus fonctionnelle et accueillante la Maison des Services Publics (hall d'accueil et rez de jardin) devraient démarrer en septembre 2023.



NOS AUTRES BÂTIMENTS 1,15 M€

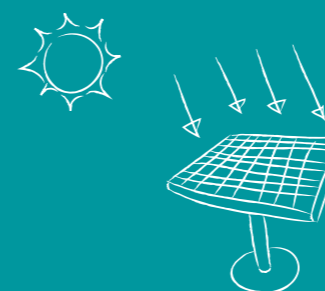
D'autres équipements communautaires seront également en travaux en 2023, dont Aqualorn (461 000 €), la Cimenterie (217 000 €), le centre nautique de Moulin Mer (391 000 €), mais aussi la crèche La Cabane aux Bruyères (8 000 €) et le centre d'hébergement de Gorre Ménez (73 000 €).



AIDES AUX COMMUNES 1,5 M€

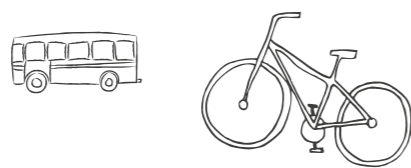
Ce fonds de concours permet d'accompagner les différents projets des communes du Pays de Landerneau-Daoulas, des projets qui portent notre territoire. Début 2023, plusieurs d'entre eux ont ainsi été soutenus : l'aménagement d'une borne multi-services pour camping-cars à La Martyre, l'aménagement du bas-bourg et la rénovation énergétique du complexe sportif à La Roche-Maurice, l'élargissement de la route de la déchèterie à Plouédern, l'acquisition du dernier commerce à Saint-Urbain... et d'autres à venir.

PRÈS D'1 M€ POUR LES TRANSITIONS



L'engagement de notre Communauté d'agglomération pour les transitions se traduit notamment par ses orientations budgétaires. En 2023, nous allons ainsi consacrer 327 000 € pour notre réseau de chaleur basé à Aqualorn et le développement du photovoltaïque. Une attention particulière est aussi portée aux travaux dans nos équipements pour avoir des retours en économie d'énergie.

Toutes ces orientations s'intégreront à notre Plan Climat Air Énergie Territorial que nous lançons en 2023. Nous y consacrerons 640 000 €. Nous l'avons annoncé et c'est vraiment l'un des axes forts de notre Projet de territoire. Son but ? Mettre les enjeux climatiques, le développement des énergies renouvelables et la maîtrise des consommations d'énergie au cœur de nos projets.



Une année sur les chapeaux de roues pour la mobilité

Deux ans après le transfert de compétence, notre Communauté d'agglomération renforce encore son action pour améliorer la mobilité de ses habitants et des acteurs du territoire.

Notre nouveau Plan mobilité va nous permettre de mener de nombreuses actions.

Un Plan mobilité co-construit à l'échelle du Pays de Landerneau-Daoulas

Sur un territoire où la voiture représente presque 70 % des déplacements quotidiens contre 0,7 % pour le vélo et 4 % pour les transports en commun, les enjeux mobilité sont de taille !

Le but fixé par l'État est de tripler l'usage du vélo dans les déplacements du quotidien.

Après plusieurs phases d'études et de concertation, notre Communauté d'agglomération a adopté un Plan mobilité en conseil de communauté le 9 décembre dernier.

Il s'agit d'une feuille de route définissant les objectifs et actions pour tout le territoire. Des actions qui pourront être portées par différents acteurs : CAPLD, communes, Région Bretagne, associations, employeurs... D'où la nécessité de co-construire ce document, en lien étroit avec les élus et les représentants du Comité des partenaires de la mobilité (instance consultative représentant la société civile).

Ce Plan mobilité dévoile notamment les actions de la Communauté programmées pour 2023 : renforcement de la politique cyclable, lancement d'une étude pour la mise en place d'une solution de mobilité sur les communes non-desservies en transport collectif du territoire, partenariat avec les employeurs du territoire pour l'amélioration des déplacements des salariés...

Focus sur deux actions : vos nouveaux abris vélos et une étude d'accompagnement des employeurs.



UNE ÉTUDE EMPLOYEURS

De nombreux employeurs du Pays de Landerneau-Daoulas se sont engagés dans l'amélioration de la mobilité de leurs salariés. L'enjeu est en effet important : 90 % des trajets domicile-travail sont réalisés en voiture sur le Pays de Landerneau-Daoulas (Insee 2019), dans un contexte où le coût du carburant pèse de plus en plus sur le pouvoir d'achat des salariés.

Pour accompagner les employeurs, la Communauté d'agglomération a lancé une étude visant à trouver des solutions de mobilité plus globales, à l'échelle de zones d'emplois du territoire. Menée par le bureau d'étude Ekodev sur six mois, elle a pour objectif la mise en place de solutions concrètes au second semestre 2023. Pour les besoins de l'étude, **cinq zones d'emplois et de flux conséquents ont été ciblées** comme sites d'expérimentation : Les zones de Saint-Eloi, Sant-Alar et Keriell Nord à Plouédern ; les zones de Croas Ar Neizic et Penhoat à Saint-Thonan et Saint-Divy ; la zone des Landes à Tréflévenez et La Martyre ; celle de Kerangueven à Hanvec ; et celle du Radar de Bretagne à Loperhet. À terme, les solutions testées sur ces zones auront pour vocation à être déployées sur l'ensemble du territoire.

Pssst... La ligne 39 va à la plage !

Préparez-vous à une surprise dès le mois de juillet... Votre ligne 39 de bus BreizhGo Daoulas-Landerneau prévoit de partir à la plage, en vous proposant des allers-retours vers les plages de Logonna-Daoulas. Tentés ? Nous vous en dirons plus très bientôt...

Suivez-nous sur notre page www.facebook.com/payslanderneudaoulas.

17 abris vélos dans 7 communes

Nous avons fait aménager 34 places d'abris vélos sur des sites d'intermodalité du territoire (aires de co-voiturages et à proximité d'arrêts de cars) par la société Abriplus. Un investissement de 85 000 € TTC. Ce projet est accompagné par la Région Bretagne dans le cadre du programme « 1^{er} et dernier kilomètre », soutenu par le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER). Celui-ci vise à favoriser la connection cyclable avec d'autres offres de mobilité du territoire pour vos trajets quotidiens.

17 abris de 2 places dans 11 sites

- > **5 aires de co-voiturage** (aire de Jean Monnet à Landerneau, aire de Kéran'hoat à Loperhet, aire de Troc'h Ki à Hanvec, aire de la place de l'Église de St-Urbain, aire du Moulin des Salles à Daoulas)
- > **3 arrêts de car desservis par le réseau BreizhGo** (lignes interurbaines et scolaires) : le bourg de la Martyre (car scolaire), la place St-Yves de Daoulas (ligne 39), l'arrêt St Eloi à Plouédern (ligne 26)
- > **3 arrêts de bus du réseau Ar Bus de Landerneau** (Jacques Frimot, Aqualorn, Maison des Services Publics)

Ces abris vont vous permettre de stationner vos vélos de manière sécurisée et gratuite pour pouvoir, par exemple, prendre le bus scolaire, covoiturer ou fréquenter les services du bourg.

Rénovation énergétique de votre habitat : pensez à Tinergie

Notre Communauté d'agglomération a souhaité vous faire bénéficier des services de la Plateforme de rénovation énergétique Tinergie développée par Brest métropole. Un guichet unique pour simplifier votre parcours si vous souhaitez faire rénover votre logement.

Vous souhaitez revoir l'isolation de votre logement ? Changer votre système de chauffage ? Et vous êtes un peu perdu face aux démarches à entreprendre ?

Tinerergie, service public d'information et de conseils, va vous permettre d'être accompagnés par un conseiller spécialisé tout au long de votre projet de rénovation et de bénéficier d'un parcours sécurisé : évaluation énergétique, conseils pour la définition du projet de rénovation, information sur les aides financières accessibles, mise en relation avec un réseau de professionnels locaux qualifiés, analyse des devis, évaluation énergétique finale...

Qu'est-ce que Tinergie ?

Il s'agit d'un guichet unique d'accompagnement pour tous les habitants du territoire qui souhaitent réaliser des travaux de réhabilitation énergétique de leur logement.

Depuis octobre dernier, ce dispositif est désormais ouvert aux habitants du Pays de Landerneau-Daoulas. Il renforce la présence (permanences doublées) et l'action de notre partenaire Ener'gence, l'Agence Locale de l'Energie et du Climat du Pays de Brest, qui assure la mission de conseil aux particuliers.

De quelles aides pouvez-vous bénéficier ?

Le dispositif Tinergie permet d'être conseillé pour accéder à des aides financières nationales ou locales en matière de rénovation énergétique, quels que soient vos niveaux de ressources.

Pour inciter et accompagner l'ensemble des ménages dans leurs travaux, notre Communauté d'agglomération a, en parallèle, adopté un dispositif d'aides financières spécifiques « Prime Tinergie » selon un double volet :

> En fonction des gains énergétiques : subvention de 125 € (gain inférieur à 25 %) à 4 000 € (gain d'au moins 55 % atteignant la classe B).

> Un bonus pour l'installation d'un dispositif d'énergies renouvelables (solaire et bois) de 300 €, 800 € ou 1 000 € suivant l'installation.

Pour des personnes aux revenus intermédiaires, on peut ainsi atteindre, dans le meilleur des cas, un financement total de l'ordre de 25 à 30 % des travaux, et l'on est plutôt sur du 10-15 % pour les revenus supérieurs en cumulant les aides locales et nationales.



Comment bénéficier de Tinergie ?

Pour bénéficier du service de ce guichet unique, vous pouvez :

> Contacter un conseiller Tinergie par téléphone : 02 98 33 20 09

> Remplir le formulaire d'inscription sur tinerergie.fr (formulaire d'inscription sur la page d'accueil du site)

Un conseiller vous rappellera pour fixer un rendez-vous.

Les permanences ont lieu les 1^{er} et 3^{ème} mercredis du mois à la Maison des Services Publics, 59 rue de Brest à Landerneau.



Pratique !

Tél. : 02 98 33 20 09 (numéro unique)

Web : tinerergie.fr

Adresse : 3 rue Kéavel 29200 Brest à Ener'gence, l'Agence Locale de l'Energie et du Climat du Pays de Brest

« Notre famille à nourrir, c'est le Pays de Landerneau-Daoulas »

Au fil des ans, son nom s'est imposé comme une référence de la production locale bio. À tel point qu'en 2022, Le Pépin et La Plume a été primé pour sa performance entrepreneuriale. Rencontre avec Mickaël Pont, agriculteur de conviction, toujours aussi passionné par son métier malgré les vicissitudes d'une branche frappée par la crise.

Dans les champs de Penavern à La Roche-Maurice, vous ne trouverez plus seulement des fraises et des œufs. « Quand je me suis installé ici en 2009, tout seul sur 8 ha, c'était une friche, sans bâtiment, ni eau, ni électricité. » Même pas peur. Du haut de ses dix ans d'expérience en tant que technicien dans l'agriculture bio, le Brestois voyait le potentiel. Et nourrissait surtout un amour fou pour son métier.

Du début à la fin de la chaîne alimentaire

« Depuis tout petit, le bien manger a toujours été important pour moi, ce lien avec la terre et la notion de terroir. Mon but, c'était de faire un métier en étant présent du début à la fin de la chaîne alimentaire. C'est l'une des plus belles façons de participer au collectif ! » À la barre de son exploitation, Mickaël Pont assurait alors tous les postes, assisté d'un salarié à mi-temps.

« J'avais en tête un modèle de ferme des années 50, avec une partie vivrière et le reste pour la production locale. L'idée, dans ces années, c'était de nourrir sa famille. Avec le Pépin et La Plume, notre famille à nourrir, c'est le Pays de Landerneau-Daoulas. Et on y est arrivé ! » En plusieurs rounds.

Un tournant en 2020

Après l'arrivée de son associé Mathieu Guyomard en 2012, la ferme a pu s'agrandir à 25 ha et ainsi se diversifier en légumes, puis à 96 ha avec le rachat de la ferme des voisins en 2020. « Je suis vacher de formation, on a donc fait le choix de garder leur atelier vaches laitières ». De quoi agrandir encore une polyculture capable de fournir par an 80 tonnes de fraises, 150 tonnes de pommes de terre, 50 tonnes de pommes, 90 tonnes d'échalotes et oignons, 30 tonnes de poireaux, 380 000 litres de lait, 1,7 million d'œufs « et une quarantaine de légumes différents ».

www.lepepinetlaplume.com
Tél. : 02 98 43 97 36

« C'est valorisant de se dire qu'on nourrit quelques familles ». En circuit local, pour 70 % de la production, le samedi et le vendredi au marché de Landerneau, ainsi que sur ceux de Brest et Quimper. En livrant aussi des restaurants landernéens et brestoïses, ainsi que des magasins à Brest, Daoulas, Morlaix ou Crozon. Et puis en circuit long, par l'intermédiaire de grossistes et coopératives pour écouler les légumes. De quoi nourrir une réputation et installer un nom.

La nécessité d'évoluer en permanence

Mais de là à recevoir le premier prix de la dynamique agricole remis par la Banque Populaire Grand Ouest (BPGO) ! « C'était une sacrée belle surprise, une mini gloire. On a eu des articles dans des revues nationales et en local, ça a fait retentir notre nom », souligne celui qui, depuis plus de vingt ans, trace son sillon pour redonner à l'agriculture un grand A. « C'est un métier si essentiel, mais si dénigré souvent. Un métier où il faut être continuellement en évolution, chercher à se démarquer, en perpétuelle réflexion tout comme un chef étoilé. »

Alors depuis un an, le Pépin a donné naissance à un foodbus, Roule ma poule, qui fait pétiller les papilles dans des animations locales, concerts, festival des Petites Folies ou événements internes d'entreprises. « C'est le plaisir de partager, le contact humain essentiel », souligne Mickaël qui y a consacré tous ses week-ends, de mai à octobre dernier.

« Nous venons d'embaucher Lucie, cuisinière de profession. » Elle vient compléter une équipe composée d'une quarantaine de salariés à l'année. « J'ai la chance d'avoir une superbe équipe à qui je peux déléguer, ce qui me donne le temps d'avoir de nouvelles idées et de résoudre les problèmes. » Car des incertitudes, il y en a, entre l'inflation et les retombées de la guerre en Ukraine. « Grâce à cette équipe, on ne navigue plus à vue. Je peux anticiper les tempêtes qui nous font parfois un peu dévier. Mais on reprend toujours le cap. »



Découvrez nos Rendez-vous de l'Éco



Une première ! Notre Communauté d'agglomération du Pays de Landerneau-Daoulas accélère sa politique de soutien aux entreprises en proposant, avec nos partenaires, les Rendez-vous de l'éco, un programme semestriel d'actions en faveur de l'entrepreneuriat, de l'emploi et des transitions.



Depuis de nombreuses années, nous accompagnons nos entreprises en matière d'implantation. Nous leur proposons une offre foncière et immobilière sur le territoire.

En 2018, nous avons initié la politique locale du commerce et du soutien aux activités commerciales se traduisant par des aides économiques aux entreprises et aux communes.

En 2020, nous avons de nouveau complété notre offre de services aux entreprises en créant la « Maison de l'entreprise », un outil au service des entrepreneurs locaux. Il s'agit de conseiller, d'orienter et, si nécessaire, de les accompagner en lien avec les acteurs économiques du territoire.

Dans le cadre de notre Projet de territoire, nous accélérons aujourd'hui notre politique de soutien aux entreprises en mettant en œuvre, avec nos partenaires, un programme d'actions en faveur de l'entrepreneuriat, de l'emploi et des transitions.

Café-rencontre, ateliers thématiques, bourse d'échanges, Tremplin des métiers du médico-social... les formats de ces rendez-vous ont été pensés pour faciliter les rencontres et échanges. 7 rendez-vous ont ainsi été concoctés ce premier semestre, dont le premier, le Job Dating d'été et saisonnier à destination d'un public jeune, en reconversion ou en recherche d'alternance, a fait carton plein le 25 mars dernier. Près de 350 visiteurs sont venus rencontrer 30 employeurs locaux à Cap Stream, zone de Mescoat. Avec des employeurs ravis par la qualité des CV déposés et des jeunes tout aussi ravis d'avoir décroché un contrat.

Le programme de ce premier semestre n'est pas tout à fait terminé (voir ci-contre) que déjà celui du prochain semestre est en cours de préparation... Sans pour autant tout dévoiler, on vous prépare un second Petit-déjeuner des recruteurs en septembre, une matinée en faveur de l'entrepreneuriat des jeunes en octobre et un second Job Dating de l'industrie en novembre...



ET ENCORE, CE SEMESTRE

Le dernier rendez-vous de ce semestre sera destiné aux entreprises locales :

- › Vendredi 23 juin, de 9h à 11h, au Manoir de Keranden, un atelier création et reprise d'entreprise sera animé par la Chambre de Commerce et d'Industrie Métropolitaine Bretagne Ouest et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Bretagne, avec la participation de Sabine Klein de Keranden. Inscription : economie@capld.bzh



Pratique !

Une plaquette disponible en ligne vous donne toutes les infos sur ces Rendez-vous, ainsi qu'une présentation de notre Maison de l'Entreprise, du G4DEC (notre service d'économie circulaire partagé), de l'association Entreprendre en Pays de Landerneau-Daoulas, sans oublier les ateliers de création-reprise d'entreprise proposés par la Chambre de Commerce et d'Industrie Métropolitaine Bretagne Ouest et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Bretagne.

Retrouvez la plaquette à télécharger avec les dates des rendez-vous et les liens pour vous y inscrire sur notre site www.pays-landerneau-daoulas.fr rubrique Économie.



Au sommet des Roc'h à Saint-Eloy

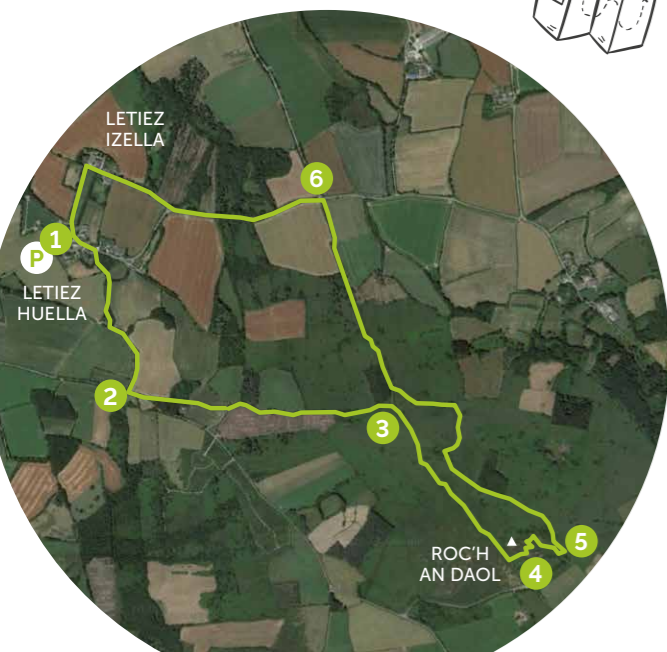
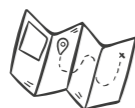
Aux portes des Monts d'Arrée, à Saint-Eloy, le circuit de Roc'h an Daol vous emmène sur les hauteurs et vous offre un panorama à 360°.

Roc'h an Daol signifie « Rocher de la Table ». Selon la tradition orale, une table sacrificielle aurait été installée sur cet éperon rocheux.

En haut du point culminant, à 298 m, une vue imprenable à 360°, s'offre à vous sur le Ménez Hom au sud-ouest, la rade de Brest à l'ouest, la chaîne des Monts d'Arrée au nord-est, et le bourg de Sizun avec son clocher au nord.

Au départ du hameau de Létiez Huella, le sentier commence depuis une margelle de puits monolithique posée à même le sol. Le sentier vous mènera à travers les landes des Monts d'Arrée.

Distance : 5,7 km • Durée : 1h30
Difficulté : moyenne



Le sentier de randonnée

- 1 Le circuit commence au départ du hameau de Létiez Huella à Saint-Eloy. Stationnement possible dans le hameau : prendre la 2^{ème} route à droite et se garer sur le côté droit de la voie. Le sentier commence à côté d'une margelle de puits monolithique posée à même le sol. Suivre le sentier jusqu'à la route.
- 2 Faire 100 pas à gauche le long de la voie, puis remonter un chemin herbeux sur la gauche. Pour admirer un premier point de vue sur la rade de Brest, prendre le prochain chemin sur la droite, jusqu'à la route. Revenir sur ses pas et suivre le chemin qui monte, toujours tout droit. Traverser les différents paysages de landes.
- 3 Aux deux prochains embranchements, continuer tout droit et laisser les chemins qui partent sur la gauche. Poursuivre la montée dans un paysage un peu plus désertique.
- 4 Au pied du Roc'h an Daol, un panneau discret à gauche indique le sommet. Attention : pente plus forte. Arriver à un col qu'il faut redescendre légèrement. Suivre un petit chemin à gauche, pour grimper sur le point culminant de la randonnée, à 298 m. Vue imprenable à 360°, sur le Ménez Hom au sud-ouest, la rade de Brest à l'ouest, la chaîne des Monts d'Arrée au nord-est, et le bourg de Sizun avec son clocher au nord. Redescendre le chemin.
- 5 À l'intersection, tourner à gauche pour continuer la descente. Suivre un chemin de terre puis, aux deux embranchements successifs, rester à droite pour suivre un chemin pierreux jusqu'à la D130.
- 6 Sur la D130, prendre à gauche. Peu avant l'entrée du hameau, suivre la petite route à droite du virage à angle droit, en direction de Létiez Izella. Continuez sur cette voie afin de revenir au point de départ.

Bonne découverte !

À FAIRE AUSSI

Découvrir le domaine de Menez Meur

Véritable conservatoire du patrimoine naturel breton, ce site, au cœur des Monts d'Arrée et du Parc Naturel Régional d'Armorique, vous invite à découvrir ses paysages remarquables, sa faune domestique (de nombreuses races régionales sauvegardées de l'extinction : vaches, porcs...) et sauvage (cerfs, loups...), sa flore et sa ferme pédagogique. Le Domaine de Menez-Meur est le plus important espace naturel sensible du Finistère. Ici, l'homme et la nature vivent en équilibre !

Ici aussi, vous pourrez prendre de la hauteur et grimper en haut des roc'h.



Quatre circuits vous invitent à découvrir le parc :

- > Parcours découverte : 1h30 - 3km
- > Parcours forestier : 1h - 2km
- > Parcours des landes : 1h - 2km
- > Parcours des paysages : 3h - 8km

De nombreuses animations rythment la vie du domaine toute l'année.

Contact : 02 98 68 81 71
Toutes les infos sur : menez-meur.pnr-armorique.fr



Calendrier des temps forts

JUIN

Les Berges en fête, samedi 17 juin au centre-ville. Toute la ville de Landerneau s'anime en musique.

JUILLET

Les Ripailles, le 1^{er} juillet à La Roche Maurice : fête médiévale.

Festival la Nuit farouche, samedi 8 juillet au Tréhou. Un festival porté par le collectif Les Farouches avec une programmation de musiques actuelles.

Au fil de l'eau, dimanche 9 juillet. Au départ de Daoulas, prenez la mer en direction de Logonna-Daoulas ou Loperhet, en kayak ou en paddle. Plusieurs animations rythment la journée.

Camfroot Bike Festival, les 7, 8 et 9 juillet à L'Hôpital-Camfroot. Rando VTT, gravel, bal, feu d'artifice, marché... Le bourg sera animé !

La Place s'anime du 18 juillet au 4 août à Landerneau. Les rendez-vous incontournables de l'été pour les familles, place du Général de Gaulle. Spectacles et animations à destination du jeune public du mardi au vendredi.

AOÛT

Festival de la Fête du bruit dans Landerneau, du 11 au 13 août. Le rendez-vous estival des musiques actuelles revient sur les rives de l'Elorn, Jardins de la Palud.

SEPTEMBRE

Les Journées européennes du patrimoine les 16 et 17 septembre. Pour la 40^{ème} édition, le thème est le « Patrimoine vivant ». L'occasion pour (re)découvrir des lieux emblématiques et parfois privés du territoire.

Trail de la Mignonne, le 24 septembre à Saint-Urbain.



Les grandes expos

Les balades photographiques de Daoulas, du 5 avril au 3 décembre, dans les jardins de l'Abbaye et le centre-ville de Daoulas.

Mourir, quelle histoire !, du 9 juin au 3 décembre à l'Abbaye de Daoulas. Tout public. Ouvert tous les jours : de 13h30 à 18h en avril, mai, septembre, octobre, novembre et décembre ; et de 10h30 à 19h du 2 juin au 17 septembre. À partir de juin, des Nocturnes seront organisées chaque dernier vendredi du mois.

Sur les traces de Tolkien et de l'imaginaire médiéval - Peintures et dessins de John Howe au Fonds Hélène et Édouard Leclerc, du 25 juin au 28 janvier 2024. Ouvert tous les jours, de 10h à 18h.



Exposition "Sunset" du 23 juin au 5 novembre à la Galerie de Rohan à Landerneau.

Les visites guidées

Tout au long de l'été, l'équipe de l'Office de tourisme propose des visites flash du Pont de Rohan (30 min), des visites guidées du centre historique de Daoulas ainsi que des visites du château de Roc'h Morvan à La Roche Maurice. **Gratuit - Sur inscription - En juillet et août** Contact : 02 98 85 13 09

Les rendez-vous insolites Pépites & Curiosités

L'Office de tourisme donne rendez-vous chaque mardi après-midi aux visiteurs dans un lieu insolite du pays de Landerneau Daoulas. L'occasion de découvrir un savoir-faire, la gastronomie locale, le patrimoine... Un rendez-vous 100 % Made in Bretagne ! **Gratuit - Sur inscription** Contact : 02 98 85 13 09

Et c'est pas fini !

Retrouvez le calendrier complet des sorties et animations du Pays de Landerneau-Daoulas à l'accueil de l'Office de tourisme et sur le site de : www.tourisme-landerneau-daoulas.fr

INFOS PRATIQUES TITOUROÛ PLEUSTREK

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE LANDERNEAU-DAOULAS

- **Siège administratif**
Maison des services publics
59 rue de Brest
29800 Landerneau
Tél. 02 98 21 37 67
accueil@capld.bzh
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
- **Service environnement**
Zone de Saint-Ernel
29800 Landerneau
Tél. 02 98 21 34 49
environnement@capld.bzh
- **Aqualorn**
Rue de Saint-Ernel
Tél. 02 98 85 18 89
www.aqualorn.fr

DÉCHÈTERIES

- **Déchèterie de Plouédern** : 02 98 85 19 50
 - **Déchèterie de Daoulas** : 02 98 25 92 60
- Déchèteries ouvertes du lundi au samedi :
hiver (1^{er} nov. au 28 fév.) : de 9h à 12h et de 14h à 17h30
été (1^{er} mars au 31 oct.) : de 9h à 12h et de 14h à 19h

DÉCHETS VERTS

Cinq aires sont en libre accès 24h/24. Elles sont situées sur les communes de Pencran, La Forest Landerneau, Hanvec, Loperhet et La Martyre.

CLIC

- **Accueil téléphonique**
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
Tél. : 02 98 85 99 08
 - **Accueil public**
Sur rdv à la Maison des Services Publics de Landerneau ou au Pôle des Services de Daoulas
- OFFICE DE TOURISME**
16 place Général de Gaulle
29800 Landerneau
Tél. 02 98 85 13 09
tourisme@capld.bzh
tourisme-landerneau-daoulas.fr

- facebook.com/tourisme-landerneau.daoulas
- @tourismelanderneaudaoulas

Points d'informations au Moulin du Pont à Daoulas et à la Maison du Patrimoine de La Roche Maurice

CONTACTS UTILES

- Eau du Ponant : 02 29 00 78 78
- Mission locale : 02 98 21 52 29
- Pôle emploi : 39 49
- Adil : 02 98 46 37 38
- CAF : 3230
- CPAM : 3646
- Trésor public : 02 98 85 11 61

APPELS D'URGENCE

- Médecin : 15
- Sapeurs-Pompiers : 18 ou 112
- Gendarmerie : 17
- Violences sur les enfants : 119, disponible 7j/7, 24h/24.
- Violences conjugales : 39 19 écoute et accompagnement (lundi au samedi 9h-19h) et 17 en cas de danger immédiat.

Les Orties font battre le cœur du Tréhou

Au bourg du Tréhou, le bar épicerie Les Orties, ouvert depuis le 1^{er} mai 2022, est le dernier commerce de proximité. Un lieu essentiel au modèle peu commun où l'on se sent tout de suite bien. Fabienne Kermarc, la gérante salariée, nous en parle.

« Bonjour Les Orties ! » Tous les matins, Fabienne fait ainsi rentrer le soleil dans le bar épicerie où elle dit vivre sa « meilleure vie », avant l'arrivée des premiers habitués qui s'y sentent comme à la maison.

« Ici, on vient comme on est, en habits du dimanche ou en tenue de travail. Et les gens aiment ça, être dans la spontanéité ! » Dans une ambiance cosy au mobilier récupéré et arrangé avec bon goût. « C'est simple : en neuf nous n'avons qu'un piano de cuisson, la tireuse à bière, la vitrine réfrigérée et l'enseigne », souligne-t-elle. Car le réemploi fait partie des valeurs portées par le lieu et pas que. « On voit souvent notre ruralité comme un handicap, alors que ça peut être un moteur pour mettre en avant notre richesse territoriale et humaine. C'est pour cela que nous avons choisi le nom Les Orties. Symboles de notre ruralité, elles sont un trésor de bienfaits ! »

Un modèle coopératif

« On voulait créer un lieu de vie intergénérationnel où se cultiver, un lieu généraliste et multifonction. » Et surtout fédérateur. Car il a fallu cogiter à plusieurs pour donner naissance au projet dans cet ancien bistrot tenu par Maryvonne Béchu jusqu'à la fin des années 2000, puis racheté et remis aux normes par la Communauté de communes dans le but de maintenir un commerce local. Trois gérants se sont succédés, avant que la municipalité ne soit accompagnée par le TAG29, un incubateur de projets de l'Économie Sociale et Solidaire, pour définir un projet viable. 80 habitants ont alors participé à une réunion publique, preuve de la mobilisation de toute une communauté pour sauver son commerce.

En 2020, un collectif d'habitants se crée pour travailler sur le projet. Fabienne est de la partie, fatiguée par un métier d'assistante sociale qu'elle a exercé 30 ans et pleine d'idées

pour faire vivre le lieu. « Avec le TAG29, nous avons pu visiter des épiceries bio, associatives, un peu partout en Bretagne et ainsi estimer que le meilleur modèle économique serait celui de la coopérative : une SCIC, société coopérative d'intérêt collectif. Nous avons été accompagnés par l'URSCOP, Union régionale des coopératives, pour construire nos statuts. »

« Tout est possible aux Orties ! »

Le 1^{er} avril 2021, la SCIC est créée avec comme sociétaires, la mairie, l'association Notre commerce au Tréhou, Fabienne, la gérante salariée, et 13 producteurs locaux. « Le projet est de répondre au besoin de notre territoire tout en mettant en valeur les vertus du circuit court. » Les produits locaux, pains d'Hanvec et de Saint-Eloy, fruits, légumes, fromages... sont présents sur les étals bien achalandés de la partie épicerie des Orties gérée par Fabienne et une autre salariée, Léna Plouzané en remplacement d'Hélène Roudaut.

« La mairie a racheté à la Communauté d'agglomération tout le rez-de-chaussée du bâtiment et la SCIC loue à la commune les 120 m² du bar-épicerie. La salle de bal, à l'arrière du bâtiment, est toujours municipale ». Elle accueille les animations, concerts, marché de Noël, cafés de messe ou d'enterrement. « Les bénévoles de l'association gèrent toute la partie événementielle, ils font un sacré boulot ! »

Des conférences, des cours de breton le lundi soir, le club tricot tous les quinze jours, la vente d'huîtres de Loperhet le premier dimanche du mois, le Café des aidants organisé par notre Communauté d'agglomération, le mini festival de musique prévu le 19 août prochain, le café épicerie ne désemplit pas et affiche une situation financière saine... « Tout est possible aux Orties ! Nous n'en sommes que les gardiennes. » Des gardiennes lumineuses et pleines d'énergie. Une belle aventure humaine.



Les Orties
1 route du Moulin
du Pont au Tréhou
Tél. : 06 89 25 21 53
notrebistrotatrehou@gmail.com

Fabienne Kermarc avec Angélique, Germain et Emmanuelle, trois autres co-présidents de Notre commerce au Tréhou. L'association est forte de cinq co-présidents. Seul Ronan n'a pu être présent pour la photo.

De nombreux soutiens

Tout au long de son parcours pour voir le jour, le projet a bénéficié de nombreux soutiens :

- › Mobilisation des fonds de concours communautaires pour la rénovation des locaux
- › Mobilisation du Pass Commerce-artisanat, co-financé par la Région Bretagne et la CAPLD
- › Mobilisation du dispositif « Bien vivre partout en Bretagne 2022 » de la Région Bretagne
- › Mobilisation des services du TAG29, structure de l'ESS accompagnant les porteurs de projet dans leur modèle économique avec une approche innovante, sociale et solidaire.